

### **38 - Coopération avec Aqabat Jabr - Subvention au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine**

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur :** En mars 2012, la Ville de Besançon a signé avec le Comité Populaire du camp d'Aqabat Jabr (Territoires Palestiniens) une convention cadre de partenariat d'une durée de deux ans afin de poursuivre le développement de l'action de coopération décentralisée commencée en 2008 et d'élargir le programme à de nouveaux domaines.

Une convention a également été signée avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine, chargé de la gestion et du suivi des financements.

Le programme de coopération consiste à :

- poursuivre le travail technique sur l'eau avec un programme sur l'assainissement, complément indispensable de l'action menée sur le réseau d'eau, avec une première étape consacrée à la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement,
- mettre en place des échanges de jeunes pour favoriser les rencontres interculturelles entre des adolescents bisontins et du camp palestinien,
- promouvoir une activité de tourisme solidaire en lien avec le groupe des femmes du camp d'Aqabat Jabr.

#### **Proposition**

Il est proposé au Conseil Municipal le versement au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine d'une subvention de 12 000 € au titre de l'année 2012. En cas d'accord, les crédits correspondants seront prélevés sur la ligne 65.048/6574.003402 CS 00290.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.*